

# RAPPORT D'ACTIVITE 2013

# ACT Savoie

---



*Appartements de Coordination Thérapeutique*

Association RESPECTS 73  
Réseau Santé Précarités Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie  
Pavillon Sainte Hélène – 5, Rue Pierre et Marie Curie – BP 1125  
73011 CHAMBERY CEDEX  
Tél : 04.79.96.58.25 / Fax : 04.79.96.58.27  
Respects73@respects73.fr – www.respects73.fr

## INTRODUCTION

<b>1. LES RESIDANTS HEBERGES EN 2013</b>	<b>p.3</b>
1.1 Quelques Chiffres	p.3
1.2 Profils des résidants hébergés en 2013	p.4
<b>2. LES DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>p.5</b>
2.1 Origine des demandes d'admission	p.5
2.2 Caractéristiques principales des demandes	p.6
<b>3. L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTUE AUPRES DES RESIDANTS</b>	<b>p.7</b>
3.1 L'accompagnement social	p.7
3.1.1 L'accompagnement assuré par les référentes	p.7
A. Point Statistique	p.7
B. Activités des référentes	p.8
3.1.2 L'accompagnement assuré par la CESF	p.13
A. Point Statistique	p.13
B. Activités de la CESF	p.14
3.1.3 Prestations extérieures	p.16
3.2 L'accompagnement médical	p.17
3.2.1 L'accompagnement assuré par le médecin coordinateur	p.17
A. Point Statistique	p.17
3.2.2 L'accompagnement assuré par l'infirmière	p.18
A. Point Statistique	p.18
B. Activités de l'infirmière	p.19
3.3 L'accompagnement assuré par la psychologue	p.21
A. Point Statistique	p.21
B. Activités de la psychologue	p.22
<b>4. LES ACTIVITES COLLECTIVES</b>	<b>p.24</b>
4.1 Point Statistique	p.24
4.2 Les activités	p.24
4.2.1 L'atelier Arts Plastiques	p.24
4.2.2 Les repas partagés, sorties, pique-niques	p.24
4.2.3 L'atelier couture	p.25
4.2.4 La sophrologie	p.26
4.2.5 La journée nationale des résidants	p.26
4.2.6 Accès à la culture	p.26

4.2.7 Le groupe d'expression	p.26
<b>5. AUTRES ACTIVITES DE L'EQUIPE</b>	<b>p.27</b>
5.1 Les réunions	p.27
5.2 L'accueil des stagiaires	p.27
5.3 Les formations	p.27
<b>6. LES ACT SAVOIE ET LA FNH-VIH et autres pathologies</b>	<b>p.28</b>
<b>7. PROMOTION DE LA STRUCTURE</b>	<b>p.29</b>
<b>8. PERSPECTIVES 2014</b>	<b>p.30</b>

## INTRODUCTION

---

L'année 2013 a été la première année complète de fonctionnement avec 17 places en appartements de coordination thérapeutique. Ce qui a permis l'accompagnement de 20 résidents.

En 2013, l'équipe s'est étoffée avec l'arrivée d'une infirmière recrutée en septembre. Ainsi, les compétences concernant l'accompagnement à la santé sont renforcées, et les travailleurs sociaux peuvent recentrer leurs actions autour de l'accompagnement social.

Cette année est celle de la finalisation du premier Projet d'établissement des ACT Savoie, après de longs mois de travail et de réflexion collective en 2012 et 2013.

L'année 2013 a été également consacrée à l'étude pour la création, à moyens constants, de places supplémentaires. A cet égard, de nombreux échanges ont été impulsés auprès de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé.

Enfin, l'année 2013 a vu aboutir la finalisation de l'aménagement du logement de Bassens afin qu'il soit complètement accessible pour une personne à mobilité réduite.

La cuisine, dernier espace non accessible, a été équipée dans ce but.

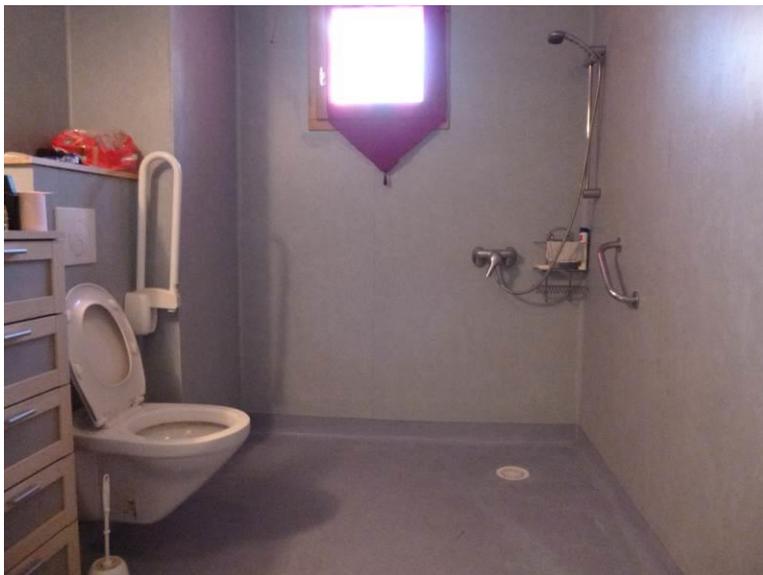
### LE LOGEMENT de BASSENS



**AVANT**



**APRES**



## **1. LES RESIDANTS HEBERGES EN 2013**

---

En préambule, il est rappelé que les demandes d'admission sont constituées de deux dossiers types téléchargeables sur le site de RESPECTS 73 : un dossier médical et un dossier social.

Ils doivent être accompagnés d'un rapport social rédigé par un travailleur social, d'une lettre de motivation du demandeur et de toutes autres pièces pouvant éclairer la compréhension du dossier.

La demande doit être transmise aux ACT Savoie où elle sera étudiée par la commission d'admission, constituée du Directeur et de l'ensemble de l'équipe médico psycho sociale.

Lorsqu'une place est disponible, des entretiens de préadmission sont organisés.

La personne susceptible d'entrer en ACT est reçue par la responsable de service et un travailleur social puis par le médecin et l'infirmière et enfin par la psychologue.

Ces entretiens ont pour but de s'assurer que les ACT Savoie peuvent répondre aux besoins de la personne et d'informer celle-ci plus précisément sur le fonctionnement de la structure.

L'ensemble des professionnels se concertent suite aux entretiens pour valider ou non l'admission.

L'admission est organisée par le référent social qui assure le suivi du résidant.

### **1.1. Quelques chiffres**

20 résidants ont été hébergés dans les ACT Savoie ainsi que 10 accompagnants : 3 conjoints et 7 enfants.

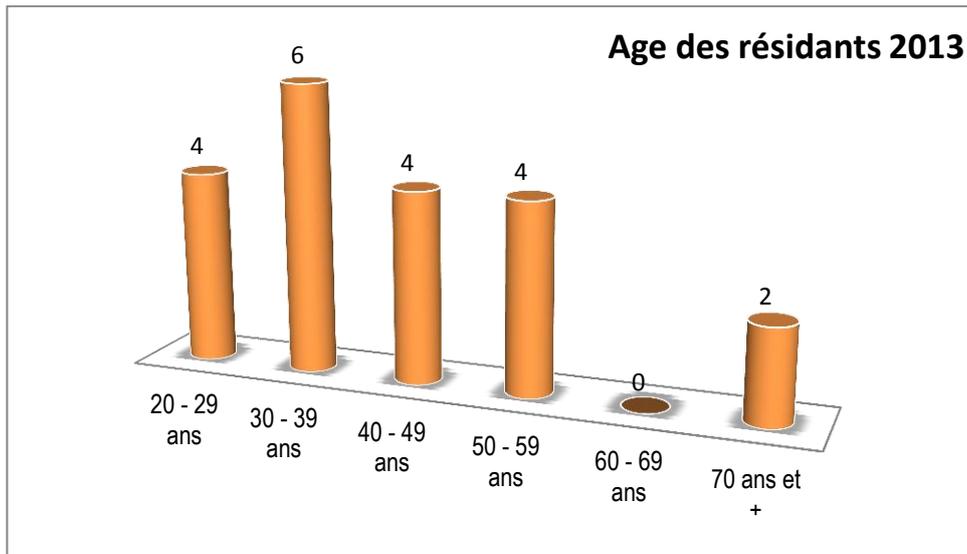
Les ACT Savoie ont ainsi accueillis et accompagnés 30 personnes au cours de l'année 2013.

Deux résidants sont sortis : un résidant, après deux ans et demi de présence, a quitté la Savoie pour travailler dans un autre département. Un autre après 7 mois en ACT a intégré une autre structure d'hébergement.

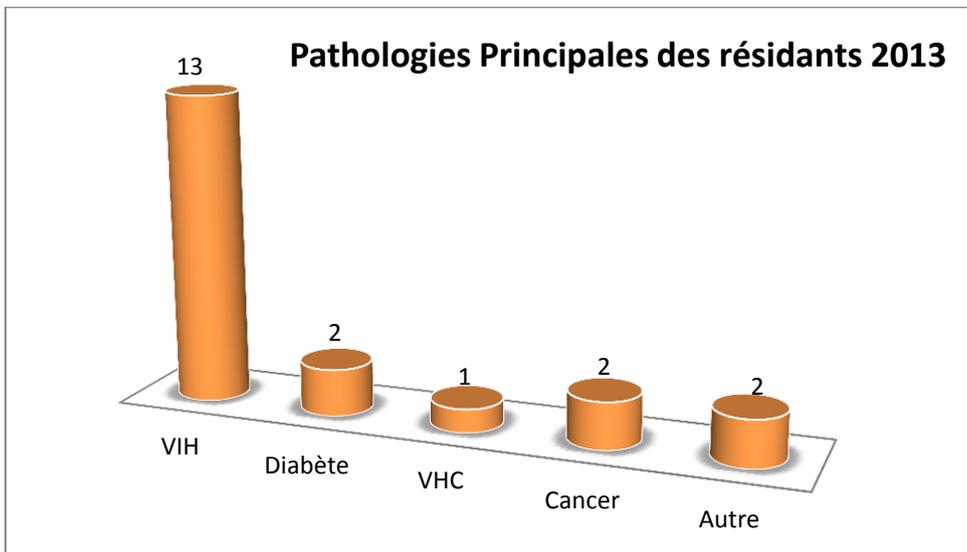
Un résidant est décédé après deux ans et demi passés dans les ACT.

Deux admissions ont eu lieu : une personne orientée par les Lits Haltes Soins Santé de Grenoble et l'autre par un service social du Conseil Général de la Savoie.

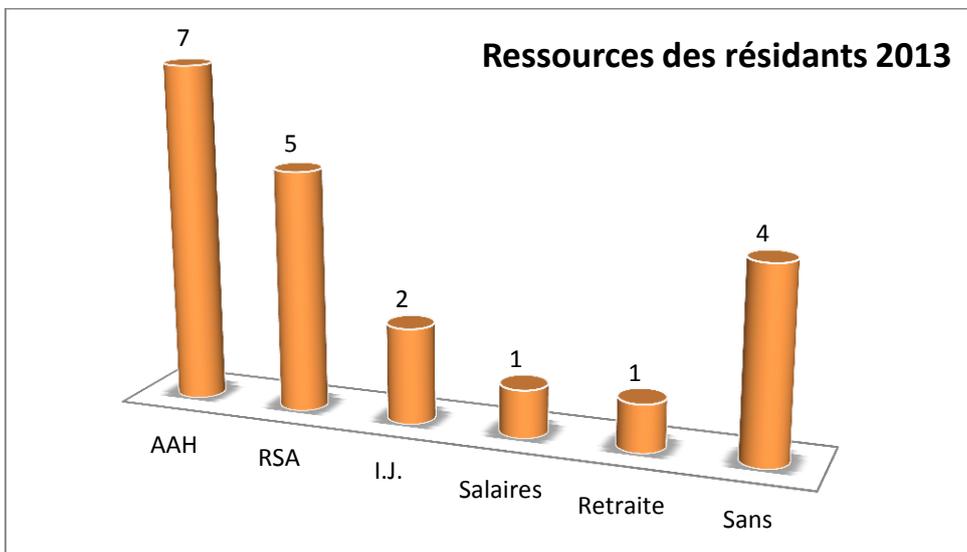
## 1.2. Profils des Résidants hébergés en 2013



11 femmes et 9 hommes



Cinq résidants sont concernés par plusieurs pathologies.



## 2. LES DEMANDES D'ADMISSION

---

33 demandes d'admission ont été enregistrées en 2013.

21 concernent des hommes et 12 des femmes.

10 demandes concernent des personnes avec accompagnants.

Nombre de dossiers recevables : 25

Nombre de dossiers non recevables : 8

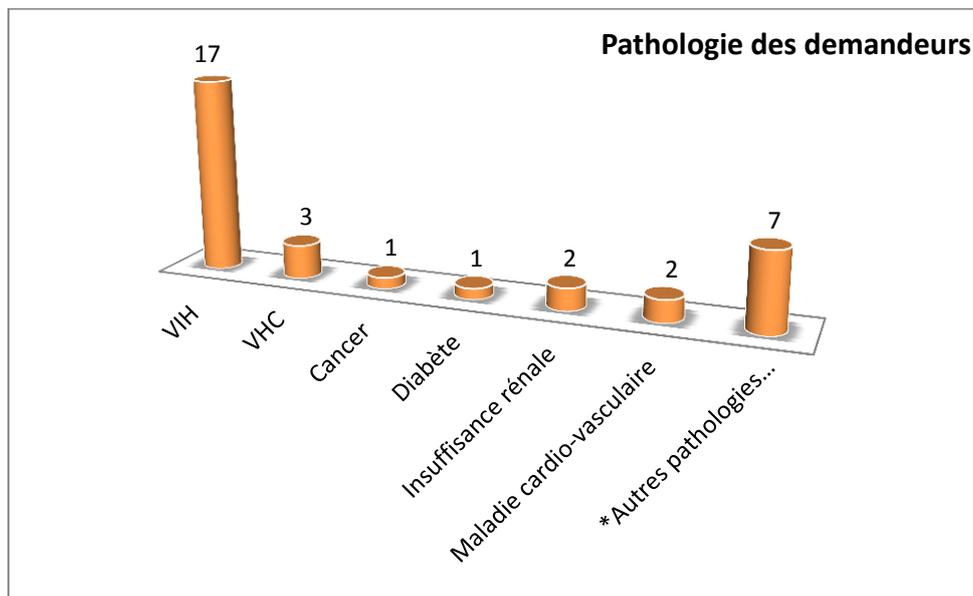
Motif des refus : 5 demandes de logement, 3 demandes relevant d'autres types de structures d'accueil.

### 2.1. Origine des demandes d'admission

Région parisienne	Savoie	Région Rhône-Alpes	Autres
18	10	4	1

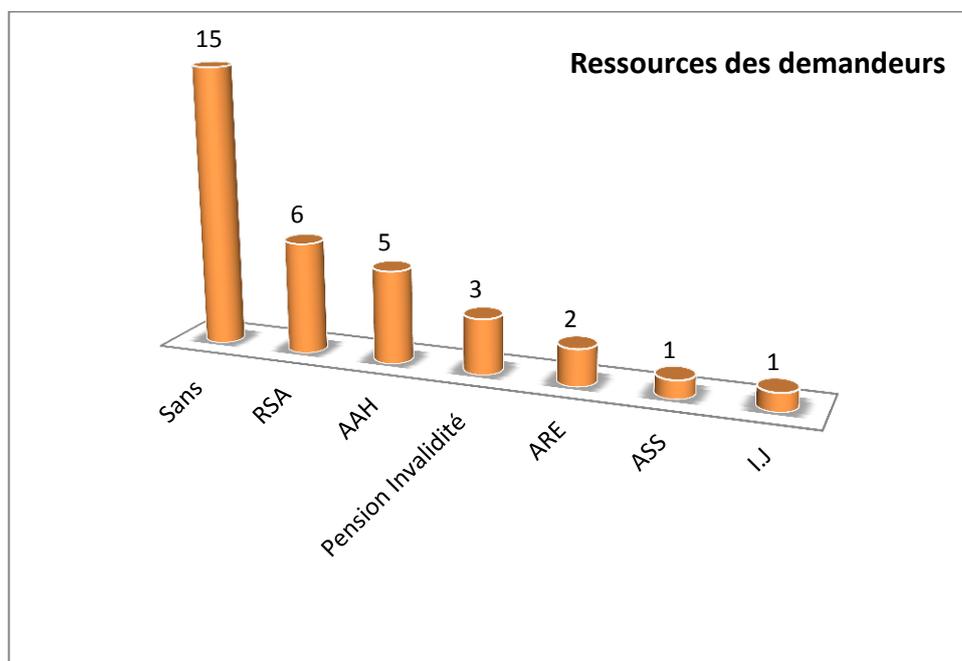
Services hospitaliers et services de soins de suite et réadaptation	24
Associations, réseaux de santé	5
Etablissement médicosocial : Lits d'Accueil Médicalisés et Lits Halte Soins Santé	2
Services sociaux : Conseil Général, CARSAT	2

## 2.2. Caractéristiques principales des demandes



*\*Autres pathologies : pulmonaire, neurologique*

*Nombre de personnes concernées par plusieurs pathologies : 11.*



### 3. L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTUE AUPRES DES RESIDANTS

---

#### 3.1. L'accompagnement social

L'accompagnement social est assuré par 2 travailleuses sociales, une Educatrice Spécialisée et une Assistante de Service Social.

##### 3.1.1. L'accompagnement assuré par les référentes

A. Point statistique

##### *L'Assistante de Service Social*

<b>ACTIVITE INDIVIDUELLE :</b>						
<b>Nombre d'entretiens individuels avec les résidants.</b>						
<b>Logements</b>	<b>Accès aux droits et facilitation des démarches administratives</b>	<b>Insertion sociale (vie sociale, loisirs, cultures)</b>	<b>Insertion Professionnelle</b>	<b>Accès au logement</b>	<b>Autres : préciser</b>	<b>Accompagnement lors de déplacement à l'extérieur pour des rdv médicaux, des démarches administratives</b>
<b>N° 2</b>	6	1	5	1	29	4
<b>N° 4</b>	6	2	9	3	18	6
<b>N° 5</b>	11	1	6	3	20	5
<b>N° 7</b>	8		5	1	22	4
<b>N° 10</b>	4	1	7	1	30	
<b>N° 11</b>	3		12	2	21	
<b>N° 12</b>	8			1	15	
<b>N° 15</b>	17	3	7	3	25	5
<b>N° 16</b>	20	2		2	31	7
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>10</b>	<b>51</b>	<b>17</b>	<b>211</b>	<b>31</b>

**ACTIVITE INDIVIDUELLE :  
Nombre d'entretiens individuels avec les résidents.**

<b>Logements</b>	<b>Accès aux droits et facilitation des démarches administratives</b>	<b>Insertion sociale (vie sociale, loisirs, cultures)</b>	<b>Insertion Professionnelle</b>	<b>Accès au logement</b>	<b>Autres : préciser</b>	<b>Accompagnement lors de déplacement à l'extérieur pour rdv médicaux, des démarches administratives</b>
<b>N° 1</b>	4		6		20	13
<b>N° 3</b>	8			1	10	4
<b>N° 4</b>	3		7	7	8	sorti le 18/06/2013
<b>N° 6</b>	12		25		12	5
<b>N° 10</b>	2				10	entrée le 13/08/2013
<b>N° 13</b>	11	3	7		7	3
<b>N° 14</b>	18	2	2		16	20
<b>N° 17</b>	6		13	2	13	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>5</b>	<b>60</b>	<b>10</b>	<b>96</b>	<b>45</b>

Les entretiens se font le plus souvent au domicile du résident mais peuvent avoir lieu aux ACT ou de manière informelle lors d'accompagnements aux rendez-vous, dans des démarches, pendant les ateliers, etc.

Ils s'échelonnent en fonction des besoins du résident, lesquels sont souvent plus importants dans la période suivant l'admission. Dans ce cas, 2 rendez-vous par semaine peuvent être fixés.

Pour les autres, un objectif d'un rendez-vous par semaine est préservé.

Cependant, ce rythme est parfois assoupli en raison des obligations professionnelles de certains (ou stages), de besoins moins importants durant une période.

Certains résidents ne se présentent pas aux rendez-vous ou sont absents lors des visites à domicile.

Les raisons invoquées sont l'oubli mais ils révèlent parfois un désir de fuite pour des raisons inhérentes à la problématique de la personne.

Chaque rendez-vous peut avoir un contenu varié dont les principales thématiques sont présentées ci-dessous.

La partie "autres : préciser" contient le nombre le plus important de rendez-vous pour les 2 référentes.

Cela met en relief la polyvalence des interventions.

## B. Activités des référentes

- Accès aux droits et facilitation des démarches administratives

- Etrangers : information sur les droits, orientation, carte de séjour, accompagnement en Préfecture, accompagnements à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) de Grenoble.
- Mise en place d'aide à domicile avec demande d'Aide sociale ou d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie.
- Demande de curatelle renforcée.
- CPAM : CMU de Base, CMU Complémentaire, Aide Médicale d'Etat, Aide à la Complémentaire Santé, Affection Longue Durée, Arrêt Maladie ou Accidents du Travail, remboursements soins, mutuelle, demande de pension d'invalidité.
- CAF : ouverture des droits : RSA socle ou activité, Complément Libre choix de mode de garde, APL. Appels de la plateforme professionnelle pour le suivi des dossiers.
- MDPH : AAH, RQTH, travail en milieu protégé, appareillage, formation, demande d'hébergement en Foyer, demande de SAVS.
- Aide à la compréhension des courriers et à l'orientation des démarches administratives à accomplir.
- Lien avec les curateurs le cas échéant.
- Ouverture d'un compte bancaire.
- Aide à la recherche de dettes antérieures avec démarchage des créanciers, demande de plans d'apurement, demande d'activation d'assurance crédit.
- Aide à la déclaration des ressources pour les impôts.
- Aide à la souscription ou résiliation d'assurance.
- Carte de bus et SNCF avec accès aux tarifs solidaires.

- Insertion sociale (vie sociale, loisirs, cultures)

Cette partie a occupé peu de rendez-vous cependant le résultat s'inscrit sur la durée pour certains résidents : inscription à un cours de yoga, à la médiathèque, à des cours d'informatique, ateliers d'écritures.

Même si cet aspect n'est pas abordé à chaque entretien il demeure un objectif essentiel dans le souci d'autonomie et de lien social du résident.

- Insertion professionnelle

- Inscription en tant que demandeur d'emploi.
- Accompagnement aux rendez-vous Pôle emploi ou Cap emploi.
- Orientation vers CAP Emploi.
- Orientation vers la formation avec accompagnements et bilans réguliers (OFII, Entr'act, dispositif Amplitude).
- CV et lettres de motivation.
- Démarchages des employeurs.
- Préparation aux entretiens d'embauche.

- Orientation et accompagnement dans les entreprises d'insertion et vers les parcours du Plan Local d'Insertion.
- Visite d'Établissements en milieu protégé pour les travailleurs handicapés.
- Bilans réguliers avec l'ESAT pour le maintien dans l'emploi du résident.
- Aide à la recherche de mode de garde.
- Aide à la recherche de financement du permis B et inscription dans une auto-école.

- Accès au logement

Chaque résidant dépose une demande de logement social dès son arrivée qu'il renouvelle tous les ans. Lorsque la sortie approche, une réservation préfecture est faite avec le référent. Lorsque le résidant sort des ACT, les entretiens autour de cette thématique s'intensifient.

- Autres

- Demandes d'aides :

- Aides financières : CPAM, CCAS, Conseil Général, FSL, Ligue Contre le Cancer, CAF.
- Aides alimentaires : demande de colis alimentaires et accompagnement.
- Avances sur la caisse de l'association avec suivi des remboursements du résident.
- Aide vestimentaire.

- Travail autour du budget :

Il s'agit de la mission de la CESF des ACT. Néanmoins, dans certains accompagnements, les référents ont été amené à aborder cette problématique pour monter des dossiers de demande d'aide, faire un diagnostic de la situation pour, le cas échéant, passer le relais à la CESF.

- Accompagnement aux soins :

*Avant l'arrivée de l'infirmière en septembre 2013, cette partie occupait encore beaucoup de temps dans le suivi des résidents.*

- Coordination avec les professionnels médicaux sur l'observance du traitement, la problématique alcool, les violences conjugales, arrêt du tabac, hospitalisations, problèmes de sommeil, alimentation, problèmes psychologiques et/ou psychiatriques, etc.
- Orientation et accompagnement au Planning familial.
- Accompagnement à certains rendez-vous médicaux et hospitalisations de jour.
- Travail sur l'importance et la recherche d'un médecin traitant.
- Soins dentaires, bilans ophtalmologiques.
- Accompagnement à l'achat de lunettes.
- Orientation pour rechercher des financements pour soins dentaires.
- Coordination avec le centre médico-psychologique.

- Soutien à la parentalité, prévention et protection de l'enfance :

- Information sur les lieux de soutien à la parentalité existants sur Chambéry.

- Accompagnements aux consultations PMI.
- Préparation de l'accouchement d'une résidante.
- Favoriser le lien avec les enfants en proposant des activités, en accompagnant aux rendez-vous médicaux.
- Inscription école, centre aéré, crèche.
- Recherche et aide à l'emploi d'une assistante maternelle.
- Echanges autour de la parentalité notamment en situation d'inter culturalité avec l'ADDCAES dans le cadre du dispositif Ecoute Parents en situation d'Inter culturalité.
- Demande de travailleuses familiales et bilans réguliers.
- Information Préoccupante.
- Liens avec les services EJF et PMI.
- Travail autour des violences conjugales et répercussions psychologiques sur les enfants.
- Orientation et accompagnement en vue d'une audience auprès du Juge des affaires familiales (maison de la justice et du droit, aide pour dossier d'aide juridictionnelle, RV avocat) afin d'officialiser la garde de l'enfant.

- Projets d'accompagnement Personnalisé (PAP) :

Les renouvellements des PAP ont lieu à différents rythmes en fonction de chaque résidant : pour certains les contrats sont étalés sur une durée de 6 mois et pour d'autres tous les 3 mois.

Un entretien de préparation et de bilan du précédent contrat est effectué avant chaque renouvellement.

Le PAP sert ensuite de fil rouge aux différents entretiens d'accompagnement social effectué par le référent.

- Préparation de la sortie :

- Accompagnements avec le SAVS.
- Travail autour de la préparation de la sortie au niveau matériel et sur la manière dont le résidant se projette.
- FSL accès.
- Orientation vers le Service d'Accueil et d'Orientation Départemental.
- Accompagnement auprès de l'Assistante Sociale de secteur pour passer le relais.

- Accompagnement fin de vie :

Un résidant est décédé en août 2013. Le référent a effectué un accompagnement fin de vie avec des visites régulières à l'hôpital, relayé par les autres membres de l'équipe afin d'alléger et de répartir la difficulté de ce type d'accompagnement.

Suite au décès, un important travail a été pris en charge par toute l'équipe : lien avec les proches, démarches administratives, tri des affaires personnelles, trajets à la déchetterie et à Emmaüs, état des lieux.

- Accompagnements des couples en difficulté :

Les couples vivant dans les ACT ont tous rencontrés des difficultés conjugales qui nous ont amenés à :

- Jouer un rôle de médiation, comprendre les difficultés de chacun,
- Orienter vers la conseillère conjugale du Planning familial pour 2 couples des ACT,
- Soutenir le résidant dans une séparation,
- Accompagner au commissariat dans le cadre de violences conjugales,
- Déménager une résidante pour la protéger de son ex-compagnon violent,
- Accompagner l'épouse d'un résidant avec ses 3 enfants dans un foyer mère-enfant à la suite d'une plainte pour violences conjugales et d'une information préoccupante.

- Entretiens avec les accompagnants :

Il s'agit du conjoint ou des enfants du résidant.

Certains accompagnants ont nécessité des accompagnements à l'extérieur et des suivis réguliers.

- Accompagnements lors de déplacements à l'extérieur pour des rendez-vous médicaux et des démarches administratives :

Sur 19 résidants accueillis cette année, 3 possèdent un véhicule personnel. Les déplacements sont effectués en bus ou à pied. Certains ont une aide extérieure pour se faire véhiculer.

Ainsi, lorsque les résidants rencontrent des difficultés de santé, nous sommes parfois amenés à les véhiculer.

Dans cette partie nous avons notamment l'aide au déménagement qui est un gros investissement en terme de temps lors de l'arrivée dans les ACT.

Les accompagnements aux courses ont été nécessaire suite à des sorties d'hospitalisations, accouchement, ou dans l'attente de la mise en place d'une aide à domicile.

Les accompagnements aux rendez-vous médicaux ont été allégés suite à l'arrivée de l'infirmière en septembre 2013.

### 3.1.2. L'accompagnement assuré par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale

#### A. Point statistique

ACTIVITE INDIVIDUELLE :							
Nombre d'entretiens individuels avec les résidents							
Logement	Accès aux droits, démarches administratives. Budget	Insertion sociale (vie sociale, loisirs, cultures)	Insertion Professionnelle	Accès au logement, préparation sortie ACT, entretien logement	Autres : Alimentation, tri administratif, classement	Accompagnement lors de déplacement à l'extérieur (curateur, santé, aide alimentaire, achat vêtements)	Total/ résident
N° 1						3	3
N° 2	2	2		2	5	5	16
N° 3	2			2			4
N° 4	3					3	6
N° 5	7			4	3	1	15
N° 6							0
N° 7	1			7	4	10	22
N° 8	3			2	2		7
N° 9	2				1	2	5
N° 10							0
N° 11	6	2		2			10
N° 12				2			2
N° 13	1			3		1	5
N° 14	8	2		5	4	7	26
N° 15	2			10	4	8	24
N° 16	3			2		5	10
N° 17							0
<b>TOTAL / thématique</b>	<b>40</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>23</b>	<b>45</b>	<b>155</b>

**Nombre de résidents concernés : 14**

## B. Activités de la CESF

- Budget / Démarches administratives

Le budget est abordé par différentes portes d'entrée: lors d'une évolution des ressources, présence de dettes importantes, nécessité de faire un dossier de surendettement, ressources très faibles nécessitant une organisation précise des dépenses ou personne spoliée.

Cet axe comprend également toutes les démarches de négociation de remboursement de dette, courriers aux créanciers, demande de mise sous mesure de protection, résiliations et changements d'adresse.

- Insertion sociale

Recherches de séjour de vacances, organisation d'une sortie neige en raquettes et recherches d'informations sur les possibilités de spectacles et sorties enfants (culture du cœur).

- Accès au logement, Préparation sortie ACT, entretien logement

Cela a concerné à la fois les rendez-vous de préparation à la sortie (besoin d'achats, accompagnements aux achats, démarches à envisager, projection dans l'après), les temps de petites réparations, tris dans le logement (vaisselle, linge, vêtements), trajets à déchetterie et entretien du logement (aide au ménage).

- Alimentation

La thématique de l'alimentation a été abordée en rendez-vous individuel. En évoquant leurs habitudes, leur budget alimentation, l'équilibre alimentaire avec la composition de menus équilibrés. Ces accompagnements se sont interrompus avec les difficultés personnelles des résidents. L'alimentation a pu être abordée lors des préparations de repas ou de pique niques. Ceci est plus facile en collectif et permet l'échange des pratiques.

- Tri administratif, classement

Le travail de tri a nécessité 1 ou 2 rendez-vous conséquents dans un premier temps avec chaque résident, puis des rendez-vous réguliers pour maintenir et entretenir ce classement. Cela reste difficile pour les résidents de prendre cette habitude et il est utile de renouveler ce travail commun régulièrement.

- Accompagnements extérieurs (curateur, santé, aide alimentaire, achats vêtements...)

La CESF a accompagné 2 résidents lors de leurs rendez-vous avec la curatrice, afin d'assurer la continuité des divers axes de travail, dans la vie quotidienne de la personne.

Prise de relais des référents lors d'indisponibilité pour des accompagnements santé et avant l'arrivée de l'infirmière.

4 résidents ont nécessité une orientation vers une aide alimentaire, avec un accompagnement physique la première fois.

D'autres accompagnements concernent des aides vestimentaires, achats de matériel à Emmaüs, repérage d'électroménager, achats divers.

En dehors des rendez vous individuels, autres activités de la CESF :

- Visites logement

18 visites logement ont eu lieu en 2013.

Ces visites ont permis de repérer des besoins de petites réparations gérées par la CESF avec le résidant, lors de rendez-vous suivants (évier bouchés, meubles à recoller, ampoule à changer, achats électroménager ou vaisselle, rideaux, bouches aération à nettoyer...)

D'autres réparations ont nécessité l'intervention d'un technicien (réparation machine à laver, problème de chauffage, prises électriques démontées, changement serrure cave...)

Lors de certaines visites, des difficultés ont été repérées chez des résidants (écritures sur les murs, papiers peints arrachés par un enfant..) qui ont été repris avec le référent et/ou l'infirmière ensuite.

- Aménagement des appartements / Aide au déménagement

Inventaire dans le logement, achats lors de l'entrée d'une nouvelle personne, installations, aide aux déménagements, achats pour les ACT.

### **Perspectives 2014**

- **Ateliers collectifs "Préparation de sortie ACT"**. Il semble très important de mettre en place des actions collectives autour de la sortie des ACT notamment parce que certaines thématiques sont délicates à aborder en individuel (budget...)
- Réfléchir à un projet de réalisation commune en **atelier couture**.
- Développer les **ateliers nutrition** et engager des suites en individuel si besoin.

### 3.1.3. Prestations extérieures

<b>Prestations extérieures</b>							
	Aide au maintien à domicile	Hospitalisation à domicile	Service d'interprétariat	TISF	PACHA	IDE	Autres
<b>Nombre de résidents concernés dans l'année</b>	3		2	3	1	5	
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

## 3.2. L'accompagnement médical

### 3.2.1. L'accompagnement assuré par le médecin coordinateur

#### A. Point statistique

<b>ACTIVITE INDIVIDUELLE :</b>						
<b>Nombre d'entretiens individuels avec les résidents</b>						
<b>Logements</b>	<b>Gestion du dossier médical, relation avec les médecins à l'extérieur et coordination des soins</b>	<b>Aide à l'observance thérapeutique</b>	<b>Education à la santé et à la prévention, conseils en matière de nutrition</b>	<b>Prise en compte des addictions en lien avec le dispositif spécialisé</b>	<b>Accompagnement lors de déplacements à l'extérieur pour RDV médicaux</b>	<b>Autre : préciser</b>
N° 1	3					
N° 2	2					
N° 3	1					
N° 4	4		1			
N° 5	3					
N° 6						
N° 7	3	1				1
N° 8	4					
N° 9	5			1		
N° 10	1					
N° 11	4			1		
N° 12	2	1				
N° 13	1					
N° 14	4					
N° 15	4					
N° 16	1					
N° 17	1					
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Le rôle du médecin coordinateur s'avère être le plus souvent pour les résidents un rôle de débriefing, à savoir : explication de la pathologie, du traitement, des effets indésirables et de l'importance de poursuivre les soins même lorsqu'ils baissent les bras.

### 3.2.2. L'accompagnement assuré par l'infirmière

#### A. Point statistique

<b>ACTIVITE INDIVIDUELLE :</b>						
<b>Nombre d'entretiens individuels avec les résidents de Septembre à Décembre 2013</b>						
<b>Logements</b>	<b>Gestion du dossier médical, relation avec les médecins à l'extérieur et coordination des soins</b>	<b>Aide à l'observance thérapeutique</b>	<b>Education à la santé et à la prévention, conseils en matière de nutrition</b>	<b>Prise en compte des addictions en lien avec le dispositif spécialisé</b>	<b>Accompagnement lors de déplacements à l'extérieur pour RDV médicaux</b>	<b>Autre : préciser</b>
N° 1		1	1			
N° 2	2	1	4	4	4	
N° 3		1				
N° 4	1	1	2	1	1	
N° 5	2	1	1		2	
N° 6		2				
N° 7	3	4	4		1	1
N° 8						
N° 9	3	2				1
N° 10	2	2				1
N° 11		1	2			1
N° 12		1	1			
N° 13		1				
N° 14		1	2			1
N° 15		2	2		2	1
N° 16	9	3			5	1
N° 17			1			
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>7</b>

## B. Activités de l'infirmière

- Gestion du dossier médical, relation avec les médecins à l'extérieur et coordination des soins
  - Organisation du dossier médical, courriers médicaux, analyses biologiques, ordonnances, renouvellement des droits
  - Relations avec les médecins traitants.
  - Orientation, coordination et rencontres avec les médecins spécialistes.
  - Prises de rendez-vous et accompagnements aux RDV.
  - Liens et rencontres avec d'autres partenaires de santé : Infirmières libérales, infirmières psychiatriques, diététiciennes, kiné, dentistes, centres médicaux psychologiques, PASS, PMI, Maison des Ados, Foyers d'accueil médicalisé, IREPS, groupe d'entraide mutuel.
  - Visites lors d'hospitalisations.
  
- Aide à l'observance thérapeutique
  - Travail sur l'acceptation de la maladie, du traitement, de son observance et des effets secondaires. Soutien psychologique.
  - Informations et explications médicales: lecture des ordonnances, clarification du vocabulaire médical, explications sur la biologie du sang et le fonctionnement du corps, reformulation et évaluation des connaissances.
  - Ecoute et soutien de l'entourage: famille, conjoint.
  
- Education à la santé et à la prévention, conseils en matière de nutrition
  - Réflexions et conseils sur l'hygiène de vie: Rythmes de sommeil, exercice physique, alimentation.
  - Echanges et conseils sur la sexualité et la contraception.
  - Soutien à la parentalité.
  
- Prise en compte des addictions en lien avec le dispositif spécialisé
  - Tabac, alcool.
  - Orientation vers un médecin addictologue et des groupes de parole.
  - Suivi et soutien dans la vie quotidienne à l'arrêt des conduites addictives.
  
- Accompagnement lors de déplacements à l'extérieur pour RDV médicaux
  - Orientation : qui consulter et pourquoi.
  - Prises de RDV, rappels et accompagnements.
  - Explications, reformulations, mobilisation des connaissances.
  
- Autres
  - Trois entretiens résidents/médecin coordinateur.
  - Une réunion de synthèse pour une résidente

- Deux entretiens médicaux d'admission.
- Soirée sur les hépatites avec un résident.

**Objectifs 2014 :**

- Mise en place de "l'atelier nutrition": Activité collective basée sur des échanges autour des pratiques individuelles.

Objectifs : Sensibiliser les résidents à l'équilibre alimentaire. Retrouver le goût et la motivation à se préparer des repas simples et équilibrés à moindre coût. Transmettre des conseils en matière d'achat, de consommation et de conservation.

- Travailler sur la notion d'hygiène de vie : Exercice physique, alimentation, sommeil, sexualité...
- Envisager d'autres activités basées sur la notion du "mieux vivre, bien vivre", par exemple un jardin partagé.

### 3.3. L'accompagnement assuré par la psychologue

#### A. Point statistique

<b>ACTIVITE INDIVIDUELLE :</b>			
<b>Nombre d'entretiens individuels des résidants avec la psychologue</b>			
<b>Logements</b>	<b>Soutien psychologique</b>	<b>Autres</b>	
		<b>Appels téléphoniques</b>	<b>Visites à domicile</b>
N° 1	12	5	
N° 2	3	11	3
N° 3	0		
N° 4	0		
N° 5	16	6	1
N° 6	2	2	
N° 7	26	17	1
N° 8	3	2	
N° 9	14	8	1
N° 10	6	9	
N° 11	13	15	
N° 12	0		
N° 13	4	8	
N° 14	19	10	
N° 15	15	9	
N° 16	5	10	
N° 17	1	3	
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>115</b>	<b>6</b>

<b>Nombre de réunions, ateliers collectifs ou groupes organisés par les ACT auxquels la psychologue a participé</b>					
	<b>Groupe de paroles</b>	<b>Ciné débat</b>	<b>participation temps collectif sorties, pique nique</b>	<b>Autres : Groupe PASS</b>	<b>Autres : repas</b>
<b>Nombre de séances</b>	4	2	2	1	1
<b>Nombre de participants</b>	15	10	14	2	14
<b>Nombre de Résidants concerné</b>	8	7	11	2	14

## B. Activités de la psychologue

- Entretiens de soutien avec les résidents

La psychologue propose des RDV tous les 15 jours aux résidents ou toutes les semaines pour ceux traversant des périodes très critiques.

En 2013, il y a eu 151 RDV pris avec les résidents dans le cadre du soutien à la maladie. Sur ces RDV, 99 furent honorés et 52 furent non honorés.

### Notons les données des années précédentes

*En 2012, il y a eu 153 RDV pris avec les résidents. Sur ces RDV, 107 entretiens de soutien psychologique ont eu lieu et 46 RDV furent non honorés.*

*En 2011, 87 RDV dont 31 non honorés.*

*En 2010, 58 entretiens dont 11 RDV non honorés.*

*On peut donc noter que le nombre d'entretiens reste à peu près constant depuis 2 ans.*

*Cela dit, pour maintenir le lien ou pour éviter les ruptures de celui-ci, la psychologue a multiplié les reprises de contact que ce soit par entretiens téléphoniques ou lors de visites au cours des hospitalisations.*

*Sur les 20 résidents en 2013, certains restent très réticents à la proposition d'un accompagnement psychologique.*

*Trois d'entre eux ne seront pas reçus par la psychologue cette année.*

*Sept d'entre eux se sont inscrits dans un suivi plus régulier, rencontrant la professionnelle plus de 10 fois par an.*

*La psychologue a entamé une démarche d'auto-analyse de sa pratique, d'information et de propositions visant à améliorer ses interventions auprès des résidents (favoriser la prise de contact, « apprivoiser » les personnes, faciliter leur inscription dans cet accompagnement lié à la maladie). Les premières pistes qui apparaissent sont les suivantes : augmenter les entretiens en binômes, participer à d'autres temps collectifs, mettre en place des entretiens de bilan psychologique avant les renouvellements de contrats,...*

- Animation de temps collectifs

Des groupes de paroles ont été mis en place en 2012. L'objectif est d'offrir un temps d'échanges et de réflexion sur la maladie et ses conséquences, tout en évitant un face à face avec la psychologue et en valorisant l'entraide et le soutien mutuel.

10 groupes ont été planifiés en 2013.

La participation des résidents s'est amenuisée au fil des groupes entraînant l'annulation des trois derniers groupes planifiés.

De manière générale, l'ensemble des activités collectives a connu une baisse de fréquentation en 2013. Celle-ci peut s'expliquer par un nombre important d'admissions en 2012 n'ayant pas encore permis la constitution d'une dynamique collective.

L'an prochain, il sera proposé aux résidents de renouveler ces temps de paroles, après avoir sollicité et analysé leurs demandes.

Autre temps collectif mis en place par la psychologue : les Cinés Débats.

Deux ont eu lieu, à partir des films Intouchables de E. Toledano et O. Nakache (2011) ainsi que Le Bruit des Glaçons de Bertrand Blier (2010).

Ce type d'animation sera certainement renouvelé car il est propice à une prise de recul sur la maladie et à une introspection, permettant d'analyser les conséquences de celle-ci sur différents points (le rapport aux autres, à soi-même, les mécanismes de défense,...).

Enfin, la psychologue participe aux sorties et aux temps festifs organisés par le service (sortie culturelle, pique-nique, repas de Noël) car ils sont pour elle l'occasion de renouveler des liens avec les résidents.

- Autres activités

A ces entretiens et ces temps collectifs, s'ajoutent des entretiens de pré admission.

Ainsi que des temps de :

- formation (violences intrafamiliales, droits des étrangers, secret professionnel)
- réunion inter ACT
- réunion projet établissement
- réunions équipe, réunions résidents, analyse des pratiques
- Intervision avec les autres professionnels de la psyché, des ACT Rhône Alpes.

Le restant de son activité étant consacré à : appels, compte rendus entretiens, entretiens avec l'équipe, préparation et compte rendus groupes, partenariat.

### Objectifs

L'année 2014 sera sans doute plus centrée sur la réflexion et les propositions qui pourraient favoriser les liens entre la psychologue et les résidents.

Pour ce faire, plusieurs lectures, échanges (inter ACT, avec l'équipe, avec d'autres professionnels) et expérimentations pourraient avoir lieu (entretiens en binôme, co animation de groupes).

Enfin, la démarche liée à l'archivage des données pourrait être finalisée.

## 4. LES ACTIVITES COLLECTIVES

### 4.1. Point statistique

Les activités collectives organisées par les ACT							
	Art Plastiques	Repas partagés, piquenique, Noel	Couture	Sophrologie	Journée Nationale Résidants	Accès à la culture	Groupe d'expression
<b>Nombre de séances/Sorties</b>	18	9	11	9	1	6	5
<b>Nombre de participants</b>	42	50	30	32	2	26	20
<b>Nombre de résidants concernés</b>	7	14	10	11	3	8	11
<b>Moyenne de résidants / Atelier</b>	3	5	3			4	4

### 4.2. Les activités proposées

#### 4.2.1. L'atelier arts plastiques

Cette année 18 séances ont été proposées.

Elles ont concerné 6 résidants et 1 accompagnant avec une moyenne de 3 résidants par séance.

2 séances ont été annulées faute de participant.

De plus en plus, les résidants arrivent avec un projet personnel et la mise en place est beaucoup plus rapide.

A noter qu'une résidante a participé de façon très régulière à l'atelier et a fait beaucoup de progrès en enchainant les réalisations.

On constate également que la participation de certains résidants peut être liée à un contexte difficile (fin de vie, deuil familial,) et qu'ils réalisent des productions en rapport avec ce contexte.

Enfin, d'autres réalisent des travaux en lien avec la nostalgie de leur pays d'origine.

Depuis cette année, un document (photos) est remis à chaque résidant sortant ayant participé à l'atelier. Il récapitule l'ensemble de leurs travaux et leur permet de prendre conscience de leur progression.

#### 4.2.2. Les repas partagés, sorties et pique niques

- 7 sorties ont été proposées durant l'été 2013. Lieux : lac du Bourget, lac d'Aiguebelette et visite de grottes, Jardins secrets, parc du Forézan. Ces sorties ont été très appréciées. La sortie la plus éloignée (Jardins secrets) a représenté beaucoup de temps passé dans le trajet. La proximité des sorties est donc à reconsidérer afin de profiter pleinement de la journée. Cela permet également que des résidants puissent rejoindre le groupe en cours de journée. Ces sorties ont permis de proposer aux enfants de bons moments hors de leur logement.

- Le repas partagé du 26 Mars autour de la thématique des crêpes a permis de faire découvrir un repas équilibré et complet à base de crêpes. 7 résidants sont venus et 2 enfants. Le déroulement dans la grande salle des ACT était plus approprié que l'atelier, trop petit.
- La fête de Noël du 19 Décembre a été organisée en dehors des ACT (Restaurant "le bruit qui court"). Avec repas de midi, sketch réalisé par l'équipe puis théâtre forum avec un intervenant extérieur. 13 résidants étaient présents. Il a été proposé par l'équipe un Noël « hors les murs » afin de changer et faire découvrir un nouveau lieu Chambérien. Tout le déroulement a été très apprécié. Les résidants ont activement participé à ce qui était proposé.

Les retours des résidants sur ces temps de rencontre, collectifs, sont toujours très positifs. Ils apprécient la convivialité, le partage et le côté ludique qui allège leur quotidien.

#### 4.2.3. L'atelier couture

11 ateliers ont eu lieu. 4 ont été annulés faute de participants.

Les résidants ont profité de cet atelier pour découvrir la couture, confectionner des éléments pour leur logement (coussins, rideaux, draps, nappes, décoration), des vêtements (bonnets, jupe) et pour reprendre des vêtements (jeans, robe).

3 ateliers ont été réservés à la confection de petits sacs distribués à chaque résidant lors de la fête de Noël.

La présence d'une couturière parmi les résidants a vivement participé à relancer l'activité.

La participation reste cependant très variable. Des ouvrages ont été commencés et non terminés.

#### 4.2.4. La sophrologie

Cette activité a remplacé le yoga à partir d'avril 2013. Le but était de conserver une activité corporelle de groupe qui permette aux résidants de se relaxer et d'apprendre à mieux gérer leurs émotions (stress, anxiété, lassitude, colère, mauvaise estime d'eux-mêmes, etc.).

La séance se décompose en 2 parties : la relaxation dynamique qui se fait debout en mouvements, et la relaxation allongée qui se fait les yeux clos et allongé sur un matelas mousse avec un oreiller et une couverture.

12 séances ont été planifiées : 2 ont été annulées faute de participants (la séance est annulée lorsqu'une seule personne est présente). Elles ont lieu toutes les 2 semaines.

Ce rythme permet aux résidants qui viennent fréquemment d'observer des résultats au quotidien : meilleur sommeil, meilleure capacité à se détendre pendant la séance et seul, moins « d'idées noires », meilleure capacité à identifier leurs émotions. La régularité leur permet de se stimuler à pratiquer et à mémoriser les exercices qui peuvent être réalisés seuls. En effet, certains réutilisent les exercices chez eux en cas d'angoisse, de stress, ou pour se relaxer.

2 résidants ont été présents à chaque atelier. D'autres viennent de manière assez régulière en fonction de leurs disponibilités et de leur motivation.

Le nombre de participants varie entre 2 et 6.

#### 4.2.5 La journée nationale des résidants

Une première réunion a eu lieu dans les locaux de RESPECTS 73 le 18 juillet. 5 ACT étaient représentés avec 6 résidants et 5 professionnels. Après une discussion sur les différences culturelles (comment tenir compte de la culture de chacun, ou comment s'intégrer sans subir) nous avons dégagé une problématique « en quoi la communication permet-elle de mieux s'intégrer de mieux s'impliquer ? » ce qui nous a permis de définir 3 sous thématiques : la communication à quoi ça sert ? quels outils pour mieux communiquer ? et les limites, les freins de la communication.

Une deuxième réunion a été organisée à Lyon dans les locaux d'Hestia où il fut proposé un préambule aux 3 ateliers afin de faciliter la rencontre. Ainsi, les résidants qui le souhaitaient pouvaient présenter une musique en rapport avec leur région ou leur pays d'origine.

Une troisième réunion a eu lieu à Annecy en binôme afin de finaliser la préparation de cette journée. 3 résidants ont participé à ces rencontres inter ACT.

JNR 2013 : 2 résidents des ACT étaient présents, ainsi que 2 professionnels. Le matin, les résidents ont fait des présentations de leurs pays ou régions d'origine (photos, textes, musique, danses...). Un repas a été partagé le midi, et chaque ACT avait préparé un dessert. L'après-midi, les participants se sont répartis dans les 3 ateliers, avec une mise en commun en fin d'après-midi.

#### 4.2.6 L'accès à la culture

6 sorties théâtre ont eu lieu. Une sortie a été annulée faute de participant. La programmation 2012/2013 avait été faite autour du théâtre. La programmation 2013/2014 a été faite en fonction des places qui restaient disponibles. En effet, certains spectacles ont affiché « complet » 3 jours après la sortie de la programmation 2013/2014. Face à cette réalité, le choix de certains spectacles n'a pu aboutir. Contrairement à la sélection 2012/2013 les choix n'ont pas porté que sur le théâtre. En effet il y a eu un concert de jazz électronique.

Durant l'année 2013, 3 résidents ont été présents régulièrement. Les autres se sont greffés en fonction de leurs disponibilités et de leurs goûts par rapport à la pièce. Jusqu'au mois de mai 2013 les résidents devaient réserver 3 semaines avant la représentation. Cependant nous avons constaté qu'il leur était difficile de prévoir leur présence dans ce délai. Il y avait beaucoup d'annulations de dernière minute ou d'oublis malgré les relances par sms.

A présent, les ACT réservent 5 places par spectacles et confirment le nombre exact de participants une semaine à l'avance. Des absences et des oublis ont lieu malgré tout mais il y a moins de pertes de places. Lorsque les résidents ne justifient pas leur absence non-excusee pour des raisons de santé, ils doivent s'acquitter du prix de leur place (1,50 €) et de celui payé par l'association (1,50 €) soit 3 €.

Il est constaté que certains résidents ont maintenant le « reflexe » de s'intéresser à l'activité culturelle de leur ville. Il est arrivé à certains de se rendre au théâtre seuls. Cependant, ce pas ne se franchit que rarement.

Cette activité a une place importante pour ceux qui y participent malgré le peu de sorties proposées.

#### 4.2.7. Le groupe d'expression

5 groupes d'expression ont eu lieu au cours de l'année 2013.

Les thématiques abordées lors de ces temps sont : fête de Noël, sortie théâtre, repas collectif, atelier yoga, sortie collective, participation des résidents au groupe d'expression, présentation association culture du Coeur, Projet Etablissement, accès à un poste informatique, présentation de la JNR, départ stagiaire, festivals d'été, idées de sorties, pique niques été, pistes de réflexion sur les freins à la communication (thème JNR), menu repas de Noël, Participation et nombre d'ateliers d'arts plastiques, idée d'échanges de services.

Cette année a été marquée par une difficulté à mobiliser les résidents sur les groupes d'expression. Des groupes ont dû être annulés. Cela a fait l'objet de plusieurs discussions avec les résidents. Certains résidents présents se sont démotivés devant le peu de participation.

## 5. AUTRES ACTIVITES DE L'EQUIPE

---

### 5.1. Les réunions

Les professionnels ont participé à différents temps de réunions institutionnelles :

- ✓ 11 réunions d'équipe,
- ✓ 8 réunions résidants,
- ✓ 1 réunion pour le projet d'établissement,
- ✓ 10 séances d'analyse des pratiques professionnelles.

A cela s'ajoute différentes réunions: synthèses, concertation et évaluation.

### 5.2. L'accueil des stagiaires

Une apprenante éducatrice spécialisée a terminé son stage long engagé en 2012 après 36 semaines de stage.

### 5.3. Les formations

Les professionnels ont participé à plusieurs formations :

#### **"Comprendre les violences conjugales pour mieux accompagner les victimes"**

Journée organisée par SOS femmes violences et Solidarité Femmes. 2 travailleurs sociaux ont participé.

#### **"Le secret professionnel en action sociale et médico-sociale"**

Journée animée par un juriste de Socrates. Cette formation a réuni l'ensemble de l'équipe et s'est déroulée avec les autres structures ACT de la région.

#### **"Soigner les étrangers malades atteints de pathologies chroniques (VIH Hépatites) : Quel accès aux droits ? Où en est-on sur l'Arc Alpin ?"**

Journée proposée par le COREVIH Arc Alpin. L'ensemble de l'équipe a assisté à cette journée.

#### **"Ecouter et entendre les femmes victimes de violences conjugales. Qu'est-ce à penser, à dire ?"**

Journée d'étude organisée par SOS Femmes violences. 3 professionnelles ont participé.

Une formation en Intra sur **"L'aide à la constitution des sites qualifiants"** a concerné l'ensemble de l'équipe pendant quatre journées.

Animée par un formateur de l'IREIS de La Ravoire cette formation a été financée par la DRJSCS. Elle a donné lieu à la création de deux documents : Le livret d'Accueil du stagiaire et le Guide du tuteur référent.

**"Sophrologie analysante"**. Une professionnelle se forme actuellement à raison de 3 jours par mois pendant 6 sessions.

La responsable de service poursuit la formation **CAFERUIS** à l'IFTS d'Echirolles.

## 6. LES ACT SAVOIE ET LA FNH/VIH ET AUTRES PATHOLOGIES

---

Trois rencontres des Directeur / Chef de service des ACT de la coordination Rhône Alpes ont eu lieu.

Les principaux thèmes abordés ont été :

- ✓ La structuration et la formalisation de la commission régionale ACT.
- ✓ L'organisation de la journée inter ACT Rhône Alpes sur "Le secret professionnel en action sociale et médico-sociale" : financement, organisation pratique, recherche d'un intervenant.
- ✓ Une rencontre avec le Président de la FNH-VIH et autres pathologies.
- ✓ La préparation de la Journée Nationale des Résidants.

Questions diverses : rapport d'activité, budgets, dossiers d'admission, dossier informatique

Une journée de formation a eu lieu à Valence avec l'ensemble des salariés des ACT de la région Rhône Alpes. Le thème du secret professionnel a été développé sur un plan juridique et à partir d'expériences de terrain.

## **7. PROMOTION DE LA STRUCTURE**

---

Une présentation des ACT Savoie a eu lieu auprès :

- Du pôle Personnes Agées, Personnes Handicapées de Chambéry (CG 73).
- Du Centre Médico Psychologique du centre-ville.
- Des étudiants moniteurs éducateurs de 1ère année à l'IREIS de La Ravoire.

La promotion des ACT Savoie est également assurée dans le cadre des autres activités de l'association et en particulier au cours des réunions proposées par le charge de mission santé – précarité.

## 8. PERSPECTIVES 2014

---

Dans le cadre de l'obligation faite, par la Loi du 02 janvier 2002 aux établissements sociaux et médico sociaux de procéder à « l'évaluation interne de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent », celle des ACT Savoie est programmée entre septembre 2014 et janvier 2015.

La structure s'appuiera sur un organisme spécialisé dans cette démarche à laquelle l'ensemble des salariés participera dans son intégralité ainsi que deux administrateurs. Tous les administrateurs seront conviés à une première demi journée introductive de formation et les résidents seront associés à la démarche dans le cadre des enquêtes qui seront réalisées ainsi que lors d'un temps de restitution des résultats.

Cette année 2014 sera celle de la finalisation et de la réalisation de conventions de partenariat engagées ou à créer avec certains partenaires : Hospitalisation à domicile (HAD) avec le centre hospitalier de Chambéry, Lits Halte Soins Santé avec La Sasson etc.

Enfin, nous espérons voir aboutir le projet d'extension des ACT pour pouvoir proposer deux nouvelles places.

A cette occasion, un éducateur pourra être recruté afin de compléter l'équipe et de compenser la baisse du temps de travail d'un référent social.

Concernant les logements, l'appartement d'Aix les Bains sera transféré sur Chambéry en 2014 afin de regrouper les lieux d'interventions.